



Coubron, le 11 décembre 2020

VILLE de COUBRON
Seine-Saint-Denis

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 9 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 9 décembre.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni Espace Jean Corlin en séance publique sous la présidence de monsieur Ludovic TORO, Maire, Conseiller Régional d'Ile-de-France et Vice-Président de Grand Paris Grand Est.

La séance est ouverte à 20h45.

Etaient présents :

Ludovic TORO, Maire,
Claude SPIQUEL, Evelyne GUERIN, Sébastien GASPARD, Patricia ROBIDA, Jean-Louis ALEXANDRE, Mélanie LE SAUTER, Jean-Yves CONNAN, Céline RUVA, Maires Adjoints,
Patrick VERGE, Pascal COMMEAUX, Willy KLEIN, Conseillers Municipaux Délégués,
Martine BOUVET, Pascale COLTIER, Maryse FLECHE, Alain PAPIN, Joël LEFEVRE, Sandrine STENECK, Carine MARY, Céline KONIGSBAUER, Benjamin TOUITOU, Francis NGASSI TAGA, Jean-Claude MATHIAS, Roselyne BRUNON, Conseillers Municipaux.

Absents excusés représentés :

Jacques PLAISANT donne pouvoir à Evelyne GUERIN
Manon HELARY donne pouvoir à Ludovic TORO
Kenza LHAMZI donne pouvoir à Céline RUVA

ORDRE DU JOUR :

I/ DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

L'assemblée désigne Jean-Louis ALEXANDRE.

II/ APPROBATION DU COMPTE RENDU ET DU PROCES VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

Pas d'observations.

Monsieur le Maire propose le rajout de deux points sur table :

- délibération portant sur la signature d'une convention pour le recrutement d'un intervenant social en commissariat,
- délibération portant sur la mise à jour du tableau des effectifs.

La proposition d'inscrire ces deux délibérations à l'ordre du jour de la séance est acceptée à l'unanimité.

1/ APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2019 DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND PARIS GRAND EST

RAPPORTEUR : Ludovic TORO

Ludovic TORO présente le rapport d'activité 2019 de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est.

Ludovic TORO rappelle notamment que les 700 000,00 euros réalisés pour les travaux de la route du Bois de Bernouille ont été payés par l'EPT.

Ludovic TORO précise également qu'actuellement entre l'EPT et la Métropole du Grand Paris il existe une tension liée au transfert prévu en 2021 de la CFE des Territoires vers la Métropole.

Le Conseil prend acte de la présentation du rapport.

PAS D'OBSERVATION

VOTE

Pour : 27 (à l'unanimité)

Contre : 0

Abstention : 0

2/ ADMISSION EN NON VALEURS 2020

RAPPORTEUR : Sébastien GASPARD

Sébastien GASPARD indique qu'il s'agit d'accepter et d'admettre en non valeurs la somme de 1337,00 euros.

Cette somme est répartie en trois ITEMS : les dettes liées à la facturation des services municipaux, les dettes pour lesquelles les poursuites sont restées sans effet, et des dettes liées à un dossier de succession qui n'a pas abouti.

Roselyne BRUNON demande si cette délibération est assez fréquente en Conseil Municipal ?

Sébastien GASPARD répond que la commune réalise via le service financier un travail régulier pour s'assurer d'un recouvrement optimal des dettes et réduire autant que possible le niveau des recettes admises en non valeurs.

Roselyne BRUNON veut savoir si la grandeur des sommes est à peu près toujours la même ?

Sébastien GASPARD répond qu'il s'agit plutôt de petites sommes et en profite pour remercier les services pour leur suivi de l'état des recettes.

Ludovic TORO précise que l'admission en non valeurs 2020 reste très correcte pour la ville de Coubron.

PAS D'OBSERVATION

VOTE

Pour : 27 (à l'unanimité)

Contre : 0

Abstention : 0

**3/ REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LE RESEAU TELEPHONIQUE ORANGE
RODP TELECOMMUNICATIONS 2020**

RAPPORTEUR : Sébastien GASPARD

Sébastien GASPARD rapporte que la ville facture l'occupation du domaine public ce qui nous rapporte en recette 3347,15 euros.

PAS D'OBSERVATION

VOTE :

Pour : 27 (à l'unanimité)

Contre : 0

Abstention : 0

**4/REDEVANCE D'OCCUPATION PROVISOIRE DU DOMAINE PUBLIC PAR LES CHANTIERS DE
TRAVAUX REALISES SUR LES RESEAUX DE DISTRIBUTION DE GAZ POUR L'ANNEE 2020 (RODPP
GAZ 2020)**

RAPPORTEUR : Sébastien GASPARD

Sébastien GASPARD précise qu'il s'agit de la même thématique que le point 3 mais cette fois il s'agit du réseau gaz.

Jean-Claude MATHIAS fait remarquer que les titres des délibérations 4 et 5 sont identiques.

PAS D'OBSERVATION

VOTE

Pour : 27 (à l'unanimité)

Contre : 0

Abstention : 0

5/ REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OUVRAGES DES RESEAUX DE DISTRIBUTION DE GAZ POUR L'ANNEE 2020 (RODP GAZ 2020)

RAPPORTEUR : Sébastien GASPARD

Sébastien GASPARD précise que la délibération précédente concernait les réseaux sur la ville qui existaient déjà alors que cette délibération concerne les travaux réalisés dans le cadre de la distribution du gaz.

PAS D'OBSERVATION

VOTE

Pour : **27 (à l'unanimité)**

Contre : 0

Abstention : 0

6/ DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET VILLE 2020 – AJUSTEMENT BUDGETAIRE

RAPPORTEUR : Sébastien GASPARD

Sébastien GASPARD précise qu'il s'agit d'ajuster quelques éléments par rapport aux dernières informations reçues, comme le produit des amendes de Police et la taxe d'aménagement qui permettent de diminuer l'emprunt.

La commune a dû notamment faire face à des dépenses supplémentaires liées à la crise sanitaire du Covid-19.

PAS D'OBSERVATION

VOTE

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 2 (Madame Roselyne BRUNON et Monsieur Jean-Claude MATHIAS)

7/ TARIFICATION DE L'ECOLE DE MUSIQUE PENDANT LE 4EME TRIMESTRE 2020 – PERIODE D'ETAT D'URGENCE SANITAIRE

RAPPORTEUR : Sébastien GASPARD

Sébastien GASPARD rapporte que les cours n'ont pas pu être assurés comme ils auraient dû l'être, suite au deuxième confinement. Il faut donc ajuster la facturation faite aux familles.

PAS D'OBSERVATION

VOTE

Pour : 27 (à l'unanimité)

Contre : 0

Abstention : 0

8/ TARIFICATION DES SERVICES COMMUNAUX A PARTIR DU 01/01/2021**RAPPORTEUR : Sébastien GASPARD**

En raison de la crise sanitaire, Monsieur le maire a décidé de maintenir les tarifs 2021 au niveau des tarifs de 2020, donc il n'y aura pas d'augmentation des tarifs communaux l'année prochaine.

PAS D'OBSERVATION**VOTE :**

Pour : 27 (à l'unanimité)

Contre : 0

Abstention : 0

9/ AUTORISATION D'ENGAGEMENT, DE LIQUIDATION ET DE MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DANS L'ATTENTE DU VOTE DU BUDGET 2021 A HAUTEUR DU QUART DES CREDITS OUVERTS EN 2020 BUDGET VILLE**RAPPORTEUR : Sébastien GASPARD**

Sébastien GASPARD propose au Conseil Municipal de permettre à la commune et aux services municipaux de pouvoir continuer à fonctionner début 2021 avant que le Budget Primitif 2021 ne soit voté, en mars ou avril 2021, comme le prévoit la loi.

PAS D'OBSERVATION**VOTE**

Pour : 27 (à l'unanimité)

Contre : 0

Abstention : 0

10/ CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES**RAPPORTEUR : Sébastien GASPARD**

Sébastien GASPARD indique que le contrat d'assurance des risques statutaires arrive à échéance le 31 décembre 2020.

Il s'agit d'un contrat plutôt souple où la collectivité peut choisir librement les risques qu'elle souhaite assurer. En outre il ne s'agit à ce stade de que la phase de définition du besoin.

PAS D'OBSERVATION

VOTE

Pour : **27 (à l'unanimité)**

Contre : 0

Abstention : 0

11/ INTEGRATION DES NOUVEAUX CADRES D'EMPLOIS ELIGIBLES AU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'EXPERIENCE

RAPPORTEUR : Sébastien GASPARD

Sébastien GASPARD précise qu'il s'agit de se mettre en conformité avec un récent décret qui permet d'intégrer au nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) de nouveaux cadres d'emploi afin d'y inclure notamment les auxiliaires de puéricultrice de la crèche WOOPITOO par exemple.

Roselyne BRUNON demande à ce qu'on lui indique la composition actuelle du Comité technique. Sébastien GASPARD lui précise que la composition est paritaire et fonction des résultats des dernières élections professionnelles.

Sébastien GASPARD lui donne la composition : le maire, deux Maires Adjointes (Messieurs Claude Claude SPIQUEL et Sébastien GASPARD), ainsi que trois représentants du personnel.

Monsieur MATHIAS indique qu'il est opposé au principe même du RIFSEEP qu'il qualifie de méthode du privé inadaptée au service public, faisant référence notamment aux « ravages » de telles méthodes à l'hôpital par exemple.

PAS D'OBSERVATION

VOTE

Pour : **25**

Contre : 0

Abstention : 2 (Madame Roselyne BRUNON et Monsieur Jean-Claude MATHIAS)

12/ PRIME EXCEPTIONNELLE COVID-19

RAPPORTEUR : Sébastien GASPARD

Sébastien GASPARD indique que Monsieur le Maire propose qu'il soit versé une prime de 100,00 euros aux agents qui ont été disponibles depuis le mois de mars 2020, que ce soit en présentiel ou en distanciel pour assurer la continuité du service public durant le contexte particulièrement difficile de la crise sanitaire.

PAS D'OBSERVATION

VOTE

Pour : 27 (à l'unanimité)

Contre : 0

Abstention : 0

13/ SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE PREFET DE SEINE SAINT DENIS RELATIVE A LA VERBALISATION ELECTRONIQUE SUR NOTRE COMMUNE

RAPPORTEUR : Sébastien GASPARD

Sébastien GASPARD indique qu'il s'agit de signer une convention afin de mettre en place la verbalisation électronique sur le territoire de la commune.

Jean-Claude MATHIAS demande si des caméras pourront être utilisées pour la verbalisation.

Ludovic TORO intervient en précisant que les caméras relèvent les faits mais ne verbalisent pas.

Jean-Claude MATHIAS demande aussi si les infractions seront systématiquement affichées dans les voitures.

Sébastien GASPARD précise que les appareils seront équipés pour prendre une photo afin de justifier les infractions. Il n'y aura pas d'obligation d'opposer un petit papillon sur la voiture.

Ludovic TORO indique que la Police Municipale préviendra quand même les automobilistes.

Ludovic TORO indique également que la somme reçue pour la verbalisation sur Coubron est de 61 602,00 euros.

PAS D'OBSERVATION

VOTE

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 2 (Madame Roselyne BRUNON et Monsieur Jean-Claude MATHIAS)

14/ SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC TRIPARTITE POUR L'INSTALLATION ET L'EXPLOITATION D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES AVEC LE GROUPEMENT METROPOLIS ET LA METROPOLE DU GRAND PARIS

RAPPORTEUR : Pascal COMMEAUX

Pascal COMMEAUX précise qu'il s'agit d'une décision lancée en juillet 2019 et il a fallu se positionner très rapidement car peu d'emplacements disponibles proposés pour l'ensemble de la Métropole pour s'équiper de bornes de recharges électriques.

Il précise que les bornes seront implantées place du Patis.

Pascal COMMEAUX indique qu'il s'agit d'une opération qui n'engendrera aucun coût pour la Commune.

Au contraire, une redevance de 20 000,00 euros sera versée à la Commune pour l'implantation de ces bornes.

Ludovic TORO informe qu'il y a deux véhicules électriques à la Mairie de Coubron.

PAS D'OBSERVATION

VOTE

Pour : **27 (à l'unanimité)**

Contre : 0

Abstention : 0

15/ SIGNATURE D'UNE CONVENTION PARTENARIALE RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION D'UN INTERVENANT SOCIAL AU COMMISSARIAT DE LIVRY-GARGAN

RAPPORTEUR : Sébastien GASPARD

Sébastien GASPARD indique qu'il s'agit d'une convention assez complexe à mettre en place car cette convention lie la ville de Coubron avec les villes de Vaujours et de Livry-Gargan, la DTSP et la Préfecture de Seine Saint Denis.

L'objectif étant d'avoir un traitement social adéquat à certaines situations particulières qu'aujourd'hui les services de police ont du mal à gérer, notamment sur les problématiques de violences conjugales.

Une personne doit donc être capable d'accueillir ces personnes vulnérables et en détresse afin de les écouter et d'échanger.

L'Etat a donc souhaité accompagner cette démarche en participant financièrement mais a demandé en contrepartie à ce que la personne soit recrutée par la ville la plus importante, soit Livry-Gargan pour notre circonscription.

Un agent va donc être recruté par Livry-Gargan et sera mis à la disposition du commissariat.

Sébastien GASPARD précise que ça coutera environ 1000,00 euros pour Coubron en année pleine mais que cette convention est nécessaire pour la mise en œuvre du dispositif. Il ajoute, en outre, que l'intervenant social apporte un plus pour la prise en charge d'un public très fragilisé.

Ludovic TORO confirme les propos de Monsieur GASPARD.

PAS D'OBSERVATION

VOTE

Pour : 27 (à l'unanimité)

Contre : 0

Abstention : 0

16/ MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

RAPPORTEUR : Sébastien GASPARD

Sébastien GASPARD indique qu'il s'agit d'actualiser le tableau des emplois en fonction des effectifs et de créer à ce titre des postes.

Roselyne BRUNON demande s'il s'agit bien de créations de postes ?

Sébastien GASPARD répond qu'il s'agit d'ouvertures de postes si la Commune a besoin de recruter des personnes sur les grades ainsi ouverts.

Ludovic TORO précise qu'il s'agit de modification d'affectation, de réaménagement de poste et non pas de création.

PAS D'OBSERVATION

VOTE

Pour : 27 (à l'unanimité)

Contre : 0

Abstention : 0

17/ DECISIONS DU MAIRE

Le Conseil Municipal prend acte qu'il lui est présenté le registre des décisions.

PAS D'OBSERVATION

Monsieur le Maire lève la séance à 21H46.

Le secrétaire de séance
Monsieur Jean-Louis ALEXANDRE



Le Maire,
Conseiller Régional d'Ile-de-France
Vice-Président de Grand Paris Grand Est
Ludovic TORO

